

COVID - Mesures de soutien 2021 pour le secteur culturel Critères et jurys

1. Artistes en résidence – printemps 2021

Critères d'attribution :

- Lien avec la Ville de Neuchâtel
- Professionnalisme
- Intérêt du lieu de résidence pour le projet de recherche / adéquation du projet avec le lieu de résidence souhaité
- Faisabilité technique
- Faisabilité de l'accueil (calendrier/disponibilité de la salle souhaitée)

Jury : Luana di Trapani, Camille Jéquier, Anne Aymone de Chambrier, Grégoire Mayor, Ludovic Maggioni et Gaëlle Métrailler

2. Bourses de recherche pour les artistes individuels

Critères d'attribution :

- Lien avec la Ville de Neuchâtel
- Professionnalisme
- Faisabilité du projet de recherche
- Pertinence du projet par rapport à la démarche artistique de l'artiste
- Nécessité financière

Jury : groupe d'experts pour l'attribution de subventions ponctuelles de la Ville de Neuchâtel (Marianne de Reynier, Silvia Dos Santos, Antonia Nessi, Yan Laville, Matthieu Vouga, Thierry Châtelain et Gaëlle Métrailler)

3. Bourses de recherche pour les collectifs/groupes

Critères d'attribution :

- Lien avec la Ville de Neuchâtel
- Professionnalisme
- Faisabilité du projet de recherche
- Pertinence du projet par rapport à la démarche artistique du collectif/groupe
- Nécessité financière

Jury : groupe d'experts pour l'attribution de subventions ponctuelles de la Ville de Neuchâtel (Marianne de Reynier, Silvia Dos Santos, Antonia Nessi, Yan Laville, Matthieu Vouga, Thierry Châtelain et Gaëlle Métrailler)